

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - Communauté d'agglomération ACCM (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24130041700086

POSTE COMPTABLE : LA TRESORIERE ARLES MUNICIPALE ET CAMARGUE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : ACCM - Budget Principal (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	42
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	44
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	45
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	47
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	48
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	50
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	51
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	55
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	56
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	57
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	58

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	59
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	Communauté d'agglomération ACCM ACCM - Budget Principal	BP 2020
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	89 267
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
595.47	0	89.8992	401.16

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	911,72	352
2	Produit des impositions directes/population	381,16	326
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	921,27	422
4	Dépenses d'équipement brut/population	105,54	78
5	Encours de dette/population	208.094	365
6	DGF/population	97,94	105
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	17,31 %	36.80
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100,82 %	90.80
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	11,46 %	18.40
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	22.554 %	86.60

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	87 505 934,06	84 155 059,55

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 350 874,51

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	87 505 934,06	87 505 934,06
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	16 055 142,34	20 489 229,83

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 525 352,09	1 985 271,51
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 894 006,91	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	22 474 501,34	22 474 501,34
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	109 980 435,40	109 980 435,40
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	17 587 681,92	0,00	18 433 276,57	18 433 276,57	18 433 276,57
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 775 500,00	0,00	14 086 000,00	14 086 000,00	14 086 000,00
014	Atténuations de produits	41 012 060,33	0,00	38 345 529,33	38 345 529,33	38 345 529,33
65	Autres charges de gestion courante	4 462 016,19	0,00	9 393 301,18	9 393 301,18	9 393 301,18
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		75 837 258,44	0,00	80 258 107,08	80 258 107,08	80 258 107,08
66	Charges financières	429 449,85	0,00	409 526,64	409 526,64	409 526,64
67	Charges exceptionnelles	3 641 299,24	0,00	719 166,00	719 166,00	719 166,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		79 908 007,53	0,00	81 386 799,72	81 386 799,72	81 386 799,72
023	Virement à la section d'investissement (5)	6 225 715,15		1 651 080,64	1 651 080,64	1 651 080,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	4 411 166,78		4 468 053,70	4 468 053,70	4 468 053,70
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 636 881,93		6 119 134,34	6 119 134,34	6 119 134,34
TOTAL		90 544 889,46	0,00	87 505 934,06	87 505 934,06	87 505 934,06

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	87 505 934,06
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	200 500,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	703 410,86	0,00	774 610,86	774 610,86	774 610,86
73	Impôts et taxes	60 798 709,00	0,00	61 618 557,00	61 618 557,00	61 618 557,00
74	Dotations et participations	18 739 403,76	0,00	18 545 476,69	18 545 476,69	18 545 476,69
75	Autres produits de gestion courante	1 264 450,07	0,00	1 038 300,00	1 038 300,00	1 038 300,00
Total des recettes de gestion courante		81 706 473,69	0,00	82 236 944,55	82 236 944,55	82 236 944,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		81 706 473,69	0,00	82 239 444,55	82 239 444,55	82 239 444,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 711 920,96		1 915 615,00	1 915 615,00	1 915 615,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 711 920,96		1 915 615,00	1 915 615,00	1 915 615,00
TOTAL		83 418 394,65	0,00	84 155 059,55	84 155 059,55	84 155 059,55

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 350 874,51
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	87 505 934,06
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 203 519,34	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	189 100,00	12 454,95	118 680,00	118 680,00	131 134,95
204	Subventions d'équipement versées	6 829 863,00	1 155 592,74	5 214 558,00	5 214 558,00	6 370 150,74
21	Immobilisations corporelles	8 032 000,00	1 208 302,88	3 298 351,00	3 298 351,00	4 506 653,88
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 357 131,00	1 149 001,52	3 634 122,40	3 634 122,40	4 783 123,92
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	21 408 094,00	3 525 352,09	12 265 711,40	12 265 711,40	15 791 063,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 389 130,16	0,00	1 529 751,94	1 529 751,94	1 529 751,94
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	86 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 672 751,00	0,00	344 064,00	344 064,00	344 064,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 148 381,16	0,00	1 873 815,94	1 873 815,94	1 873 815,94
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	24 556 475,16	3 525 352,09	14 139 527,34	14 139 527,34	17 664 879,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 711 920,96		1 915 615,00	1 915 615,00	1 915 615,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 711 920,96		1 915 615,00	1 915 615,00	1 915 615,00
	TOTAL	26 268 396,12	3 525 352,09	16 055 142,34	16 055 142,34	19 580 494,43

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 894 006,91
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 474 501,34
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	7 823 849,96	1 620 062,11	2 216 221,00	2 216 221,00	3 836 283,11
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 200 000,00	0,00	5 500 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des recettes d'équipement	11 523 849,96	1 620 062,11	8 216 221,00	8 216 221,00	9 836 283,11
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 661 779,00	365 209,40	1 701 787,00	1 701 787,00	2 066 996,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	4 434 087,49	4 434 087,49	4 434 087,49
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 679 779,00	365 209,40	6 153 874,49	6 153 874,49	6 519 083,89
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	14 203 628,96	1 985 271,51	14 370 095,49	14 370 095,49	16 355 367,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	6 225 715,15		1 651 080,64	1 651 080,64	1 651 080,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 411 166,78		4 468 053,70	4 468 053,70	4 468 053,70
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 636 881,93		6 119 134,34	6 119 134,34	6 119 134,34

Communauté d'agglomération ACCM - ACCM - Budget Principal - BP - 2020

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		24 840 510,89	1 985 271,51	20 489 229,83	20 489 229,83	22 474 501,34

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		22 474 501,34
---	--	---------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	4 203 519,34
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 433 276,57		18 433 276,57
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 086 000,00		14 086 000,00
014	Atténuations de produits	38 345 529,33		38 345 529,33
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 393 301,18		9 393 301,18
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	409 526,64	0,00	409 526,64
67	Charges exceptionnelles	719 166,00	0,00	719 166,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	4 468 053,70	4 468 053,70
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 651 080,64	1 651 080,64
Dépenses de fonctionnement – Total		81 386 799,72	6 119 134,34	87 505 934,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	87 505 934,06
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 915 615,00	1 915 615,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 529 751,94	0,00	1 529 751,94
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	131 134,95	0,00	131 134,95
204	Subventions d'équipement versées	6 370 150,74	0,00	6 370 150,74
21	Immobilisations corporelles (6)	4 506 653,88	0,00	4 506 653,88
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 783 123,92	0,00	4 783 123,92
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	344 064,00	0,00	344 064,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		17 664 879,43	1 915 615,00	19 580 494,43

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 894 006,91
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 474 501,34
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	260 000,00		260 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	774 610,86		774 610,86
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	61 618 557,00		61 618 557,00
74	Dotations et participations	18 545 476,69		18 545 476,69
75	Autres produits de gestion courante	1 038 300,00	0,00	1 038 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	1 915 615,00	1 918 115,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		82 239 444,55	1 915 615,00	84 155 059,55

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 350 874,51
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	87 505 934,06
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 066 996,40	0,00	2 066 996,40
13	Subventions d'investissement	3 836 283,11	0,00	3 836 283,11
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	5 518 000,00	0,00	5 518 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500 000,00	0,00	500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 468 053,70	4 468 053,70
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 651 080,64	1 651 080,64
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		11 921 279,51	6 119 134,34	18 040 413,85

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	4 434 087,49
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 474 501,34
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	17 587 681,92	18 433 276,57	18 433 276,57
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	80 800,00	120 400,00	120 400,00
60611	Eau et assainissement	31 900,00	28 400,00	28 400,00
60612	Energie - Electricité	228 000,00	296 100,00	296 100,00
60621	Combustibles	27 000,00	45 000,00	45 000,00
60622	Carburants	405 000,00	455 000,00	455 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 800,00	11 000,00	11 000,00
60631	Fournitures d'entretien	19 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	34 400,00	41 400,00	41 400,00
60636	Vêtements de travail	22 600,00	31 500,00	31 500,00
6068	Autres matières et fournitures	39 400,00	33 500,00	33 500,00
611	Contrats de prestations de services	11 285 219,87	12 048 560,57	12 048 560,57
6132	Locations immobilières	107 500,00	120 000,00	120 000,00
6135	Locations mobilières	162 500,00	249 350,00	249 350,00
614	Charges locatives et de copropriété	34 100,00	36 000,00	36 000,00
61521	Entretien terrains	31 000,00	69 000,00	69 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 970,00	40 600,00	40 600,00
615231	Entretien, réparations voiries	117 000,00	60 000,00	60 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	549 000,00	500 000,00	500 000,00
6156	Maintenance	141 478,00	164 795,00	164 795,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	17 000,00	39 000,00	39 000,00
6168	Autres primes d'assurance	68 570,00	156 070,00	156 070,00
617	Etudes et recherches	412 047,00	244 438,00	244 438,00
6184	Versements à des organismes de formation	58 000,00	50 000,00	50 000,00
6188	Autres frais divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	10 100,00	10 500,00	10 500,00
6226	Honoraires	25 100,00	36 500,00	36 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	87 000,00	64 000,00	64 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	200,00	200,00
6233	Foires et expositions	15 030,00	25 000,00	25 000,00
6236	Catalogues et imprimés	62 140,00	42 700,00	42 700,00
6237	Publications	5 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	70 500,00	47 100,00	47 100,00
6247	Transports collectifs	13 000,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	40 000,00	43 000,00	43 000,00
6255	Frais de déménagement	0,00	5 000,00	5 000,00
6257	Réceptions	49 000,00	15 000,00	15 000,00
6261	Frais d'affranchissement	20 000,00	16 000,00	16 000,00
6262	Frais de télécommunications	3 800,00	21 000,00	21 000,00
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 561 357,05	2 484 163,00	2 484 163,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	310 400,00	342 000,00	342 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	120 000,00	128 800,00	128 800,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	11 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	122 270,00	117 500,00	117 500,00
63512	Taxes foncières	72 000,00	20 000,00	20 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	12 000,00	12 000,00
6358	Autres droits	27 000,00	41 000,00	41 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	21 200,00	90 700,00	90 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 775 500,00	14 086 000,00	14 086 000,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	120 000,00	135 000,00	135 000,00
6331	Versement de transport	50 000,00	55 000,00	55 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	31 000,00	35 000,00	35 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	127 000,00	131 000,00	131 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	6 250 000,00	6 500 000,00	6 500 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	250 000,00	280 000,00	280 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 000 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
64131	Rémunérations non tit.	1 320 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	25 000,00	35 000,00	35 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 150 000,00	1 325 000,00	1 325 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 650 000,00	1 735 000,00	1 735 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	65 000,00	70 000,00	70 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	250 000,00	260 000,00	260 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 000,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	50 000,00	55 000,00	55 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6488	Autres charges	400 000,00	432 500,00	432 500,00
014	Atténuations de produits	41 012 060,33	38 345 529,33	38 345 529,33
73916	Prél / contrib redressement fin. publiques	1 955 142,00	600 000,00	600 000,00
739211	Attributions de compensation	33 098 465,33	33 235 529,33	33 235 529,33
739212	Dotations de solidarité communautaire	5 435 305,00	4 000 000,00	4 000 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	523 148,00	510 000,00	510 000,00
65	Autres charges de gestion courante	4 462 016,19	9 393 301,18	9 393 301,18
6531	Indemnités	260 000,00	260 000,00	260 000,00
6532	Frais de mission	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6533	Cotisations de retraite	24 000,00	28 000,00	28 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	51 000,00	50 000,00	50 000,00
6535	Formation	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	7 000,00	7 000,00
65548	Autres contributions	2 182 249,00	2 560 000,00	2 560 000,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	105 000,00	105 000,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	10 500,00	10 500,00	10 500,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	196 000,00	151 250,00	151 250,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 716 267,19	1 706 546,18	1 706 546,18
65888	Autres	0,00	5,00	5,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		75 837 258,44	80 258 107,08	80 258 107,08
66	Charges financières (b)	429 449,85	409 526,64	409 526,64
66111	Intérêts réglés à l'échéance	440 000,00	421 000,00	421 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10 550,15	-11 473,36	-11 473,36
67	Charges exceptionnelles (c)	3 641 299,24	719 166,00	719 166,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	69 011,50	39 500,00	39 500,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	3 572 287,74	679 666,00	679 666,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		79 908 007,53	81 386 799,72	81 386 799,72
023	Virement à la section d'investissement	6 225 715,15	1 651 080,64	1 651 080,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	4 411 166,78	4 468 053,70	4 468 053,70
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	4 411 166,78	4 468 053,70	4 468 053,70
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 636 881,93	6 119 134,34	6 119 134,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 636 881,93	6 119 134,34	6 119 134,34
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		90 544 889,46	87 505 934,06	87 505 934,06

+

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		87 505 934,06
--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	137 424,69
Montant des ICNE de l'exercice N-1	148 898,05
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-11 473,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	200 500,00	260 000,00	260 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	200 000,00	250 000,00	250 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	500,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	703 410,86	774 610,86	774 610,86
7062	Redevances services à caractère culturel	199 500,00	200 000,00	200 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	500,00	500,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	489 500,00	539 300,00	539 300,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	20 000,00	20 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	14 410,86	14 810,86	14 810,86
73	Impôts et taxes	60 798 709,00	61 618 557,00	61 618 557,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	28 167 008,00	27 444 444,00	27 444 444,00
73112	Cotisation sur la VAE	4 565 894,00	4 723 034,00	4 723 034,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	1 004 033,00	1 081 990,00	1 081 990,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	718 524,00	775 329,00	775 329,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	9 420 893,00	9 428 103,00	9 428 103,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	600 059,00	593 004,00	593 004,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	15 122 298,00	15 452 653,00	15 452 653,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	1 200 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
7362	Taxes de séjour	0,00	120 000,00	120 000,00
74	Dotations et participations	18 739 403,76	18 545 476,69	18 545 476,69
74124	Dotations d'intercommunalité	2 089 368,00	1 145 000,00	1 145 000,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	7 773 503,00	7 597 464,00	7 597 464,00
74718	Autres participations Etat	202 199,09	278 363,86	278 363,86
7472	Participat° Régions	215 184,00	175 184,00	175 184,00
7473	Participat° Départements	313 000,00	313 000,00	313 000,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	963 523,00	820 108,00	820 108,00
7478	Participat° Autres organismes	1 057 537,67	1 705 157,83	1 705 157,83
748313	Dotat° de compensation de la TP	4 958 908,00	4 936 259,00	4 936 259,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	16 624,00	17 000,00	17 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	268 047,00	268 047,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	1 149 557,00	1 278 756,00	1 278 756,00
748388	Autres	0,00	11 137,00	11 137,00
75	Autres produits de gestion courante	1 264 450,07	1 038 300,00	1 038 300,00
752	Revenus des immeubles	331 000,00	279 500,00	279 500,00
7551	Excédent des BA administratifs	245 600,07	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	687 850,00	758 800,00	758 800,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		81 706 473,69	82 236 944,55	82 236 944,55
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	2 500,00	2 500,00
7711	Débits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	2 500,00	2 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		81 706 473,69	82 239 444,55	82 239 444,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 711 920,96	1 915 615,00	1 915 615,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 711 920,96	1 915 615,00	1 915 615,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 711 920,96	1 915 615,00	1 915 615,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		83 418 394,65	84 155 059,55	84 155 059,55

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 350 874,51
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	87 505 934,06
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	189 100,00	118 680,00	118 680,00
2031	Frais d'études	140 000,00	60 000,00	60 000,00
2051	Concessions, droits similaires	49 100,00	58 680,00	58 680,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	6 829 863,00	5 214 558,00	5 214 558,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 000 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	2 235 758,00	1 586 527,00	1 586 527,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	50 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	3 544 105,00	2 128 031,00	2 128 031,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 032 000,00	3 298 351,00	3 298 351,00
2111	Terrains nus	0,00	35 000,00	35 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	48 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	933 000,00	376 000,00	376 000,00
2138	Autres constructions	4 505 000,00	906 550,00	906 550,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	315 000,00	152 000,00	152 000,00
21533	Réseaux câblés	465 000,00	390 000,00	390 000,00
21538	Autres réseaux	50 000,00	200 000,00	200 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	60 000,00	53 000,00	53 000,00
21571	Matériel roulant	250 000,00	340 000,00	340 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	106 000,00	30 000,00	30 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	930 000,00	444 000,00	444 000,00
2181	Installat° générales, agencements	110 000,00	112 000,00	112 000,00
2182	Matériel de transport	80 000,00	44 801,00	44 801,00
2183	Matériel de bureau et informatique	53 000,00	64 000,00	64 000,00
2184	Mobilier	61 000,00	31 000,00	31 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	66 000,00	120 000,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 357 131,00	3 634 122,40	3 634 122,40
2312	Agencements et aménagements de terrains	200 000,00	292 322,40	292 322,40
2313	Constructions	1 385 000,00	325 000,00	325 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 272 131,00	2 516 800,00	2 516 800,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des dépenses d'équipement		21 408 094,00	12 265 711,40	12 265 711,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 389 130,16	1 529 751,94	1 529 751,94
1641	Emprunts en euros	1 371 130,16	1 511 751,94	1 511 751,94
165	Dépôts et cautionnements reçus	18 000,00	18 000,00	18 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	86 500,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	86 500,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 672 751,00	344 064,00	344 064,00
27632	Créance Régions	0,00	344 064,00	344 064,00
27638	Créance Autres établissements publics	1 672 751,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 148 381,16	1 873 815,94	1 873 815,94
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		24 556 475,16	14 139 527,34	14 139 527,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	1 711 920,96	1 915 615,00	1 915 615,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 711 920,96	1 915 615,00	1 915 615,00
13911	Etat et établissements nationaux	710 883,08	747 890,40	747 890,40
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	341 937,55	387 019,18	387 019,18
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	612 337,64	731 323,23	731 323,23
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	5 816,67	5 816,67	5 816,67
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	1 560,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	11 802,69	15 982,19	15 982,19
13936	Sub. transf cpte résult. PVR	27 583,33	27 583,33	27 583,33
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 711 920,96	1 915 615,00	1 915 615,00

Communauté d'agglomération ACCM - ACCM - Budget Principal - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		26 268 396,12	16 055 142,34	16 055 142,34
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	3 525 352,09
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	2 894 006,91
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 474 501,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	7 823 849,96	2 216 221,00	2 216 221,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	1 175 143,63	411 852,00	411 852,00
1312	Subv. transf. Régions	976 809,00	389 473,00	389 473,00
1313	Subv. transf. Départements	5 298 864,00	980 729,00	980 729,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	10 000,00	10 000,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	8 333,33	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	364 700,00	424 167,00	424 167,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 200 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00
1641	Emprunts en euros	3 200 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500 000,00	500 000,00	500 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes d'équipement		11 523 849,96	8 216 221,00	8 216 221,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 661 779,00	6 135 874,49	6 135 874,49
10222	FCTVA	2 661 779,00	1 701 787,00	1 701 787,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	4 434 087,49	4 434 087,49
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	18 000,00	18 000,00	18 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 679 779,00	6 153 874,49	6 153 874,49
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		14 203 628,96	14 370 095,49	14 370 095,49
021	Virement de la sect° de fonctionnement	6 225 715,15	1 651 080,64	1 651 080,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	4 411 166,78	4 468 053,70	4 468 053,70
28031	Frais d'études	5 376,00	5 376,00	5 376,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	33 333,34	33 333,34	33 333,34
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	16 833,34	16 833,34
28041583	GFP : Projet infrastructure	14 061,02	62 975,47	62 975,47
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	75 581,76	75 581,76	75 581,76
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	421,60	421,60	421,60
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	25 000,00	25 000,00	25 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 229 252,66	1 299 690,42	1 299 690,42
28051	Concessions et droits similaires	56 401,75	65 072,26	65 072,26
28128	Autres aménagements de terrains	161 540,52	160 486,16	160 486,16
281318	Autres bâtiments publics	245 753,82	252 256,04	252 256,04
28135	Installations générales, agencements, ..	160 948,38	190 385,20	190 385,20
28151	Réseaux de voirie	34 910,01	34 910,01	34 910,01
28152	Installations de voirie	179 528,64	189 146,11	189 146,11
281533	Réseaux câblés	419 180,03	191 186,34	191 186,34
281534	Réseaux d'électrification	594,81	982,23	982,23
281538	Autres réseaux	0,00	204,10	204,10
281568	Autres matériels, outillages incendie	119 288,96	121 702,31	121 702,31
281571	Matériel roulant	55 105,45	123 255,39	123 255,39
281578	Autre matériel et outillage de voirie	6 983,31	9 574,71	9 574,71
28158	Autres installat°, matériel et outillage	695 698,60	725 778,88	725 778,88
281735	Installations générales (m. à dispo)	36 426,47	36 552,25	36 552,25
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	162 588,29	162 588,29	162 588,29
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	1 316,11	1 316,11	1 316,11
2817533	Réseaux câblés (m. à dispo)	3 280,71	3 280,71	3 280,71
2817534	Réseaux d'électrification (m. à dispo)	10 092,66	10 092,66	10 092,66
2817538	Autres réseaux (m. à dispo)	37 228,56	37 228,56	37 228,56

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	34 159,98	28 021,38	28 021,38
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	3 440,91	3 440,91	3 440,91
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	225 720,49	208 775,03	208 775,03
281784	Mobilier (m. à dispo)	790,29	752,58	752,58
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	6 993,85	6 993,85	6 993,85
28181	Installations générales, aménagt divers	221 894,09	204 273,47	204 273,47
28182	Matériel de transport	31 864,13	48 081,37	48 081,37
28183	Matériel de bureau et informatique	45 023,63	71 741,61	71 741,61
28184	Mobilier	33 068,31	23 944,67	23 944,67
28188	Autres immo. corporelles	38 317,64	36 818,58	36 818,58
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		10 636 881,93	6 119 134,34	6 119 134,34
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		10 636 881,93	6 119 134,34	6 119 134,34
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		24 840 510,89	20 489 229,83	20 489 229,83

+

RESTES A REALISER N-1 (10)			1 985 271,51
-----------------------------------	--	--	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
---	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			22 474 501,34
---	--	--	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0	4 086 297	0	0	611 550	0	0	0	2 178 702	4 850 408	2 412 570	14 139 527
- Equipements municipaux (2)		712 481	0	0	611 550	0	0	0	292 322	3 211 800	2 223 000	7 051 153
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		1 500 000	0	0	0	0	0	0	1 886 380	1 638 608	189 570	5 214 558
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											1 915 615
Total dépenses de l'exercice	0	5 969 125	0	0	611 550	0	0	0	2 178 702	4 883 195	2 412 570	16 055 142
RAR N-1 et reports	0	3 473 124	0	0	0	0	0	0	7 678	1 820 284	1 118 274	6 419 359
Total cumulé dépenses d'investissement	0	9 442 249	0	0	611 550	0	0	0	2 186 380	6 703 479	3 530 844	22 474 501
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	18 088 916	0	0	41 977	0	0	0	706 502	1 428 260	223 575	20 489 230
RAR N-1 et reports	0	396 709	0	0	5 527	0	0	0	0	997 873	585 162	1 985 272
Total cumulé recettes d'investissement	0	18 485 626	0	0	47 504	0	0	0	706 502	2 426 132	808 737	22 474 501

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0	66 916 277	0	0	1 665 489	0	1 991 790	0	213 418	15 259 721	1 459 239	87 505 934
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	66 916 277	0	0	1 665 489	0	1 991 790	0	213 418	15 259 721	1 459 239	87 505 934
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	63 042 506	0	0	0	0	2 175 005	0	109 235	18 629 950	198 364	84 155 060
RAR N-1 et reports	0	3 350 875	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 350 875
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	66 393 380	0	0	0	0	2 175 005	0	109 235	18 629 950	198 364	87 505 934

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		0	6 548 242	0	0	611 550	0	0	0	2 186 380	6 703 479	3 530 844	19 580 494
Dépenses réelles		0	4 665 414	0	0	611 550	0	0	0	2 186 380	6 670 692	3 530 844	17 664 879
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	1 529 752	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 529 752
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	71 135	0	0	0	0	0	0	0	60 000	0	131 135
204	Subventions d'équipement versées	0	1 550 000	0	0	0	0	0	0	1 886 380	2 709 201	224 570	6 370 151
21	Immobilisations corporelles	0	1 153 463	0	0	611 550	0	0	0	0	2 488 689	252 952	4 506 654
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	17 000	0	0	0	0	0	0	300 000	1 412 802	3 053 322	4 783 124
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	344 064	0	0	0	0	0	0	0	0	0	344 064
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	1 882 828	0	0	0	0	0	0	0	32 787	0	1 915 615
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	1 882 828	0	0	0	0	0	0	0	32 787	0	1 915 615
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		0	18 485 626	0	0	47 504	0	0	0	706 502	2 426 132	808 737	22 474 501
Recettes réelles		0	12 816 084	0	0	47 504	0	0	0	706 502	1 976 540	808 737	16 355 367
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	6 501 084	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 501 084
13	Subventions d'investissement	0	297 000	0	0	47 504	0	0	0	706 502	1 976 540	808 737	3 836 283

Communauté d'agglomération ACCM - ACCM - Budget Principal - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	5 518 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 518 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	5 669 542	0	0	0	0	0	0	0	449 593	0	6 119 134
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	1 651 081	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 651 081
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	4 018 461	0	0	0	0	0	0	0	449 593	0	4 468 054
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	66 916 277	0	0	1 665 489	0	1 991 790	0	213 418	15 259 721	1 459 239	87 505 934
Dépenses réelles		0	61 246 735	0	0	1 665 489	0	1 991 790	0	213 418	14 810 128	1 459 239	81 386 800
011	Charges à caractère général	0	2 722 008	0	0	1 655 489	0	854 690	0	213 418	12 250 128	737 543	18 433 277
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	14 086 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 086 000
014	Atténuations de produits	0	38 345 529	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 345 529
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	4 964 505	0	0	10 000	0	1 137 100	0	0	2 560 000	721 696	9 393 301
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	409 527	0	0	0	0	0	0	0	0	0	409 527
67	Charges exceptionnelles	0	719 166	0	0	0	0	0	0	0	0	0	719 166
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	5 669 542	0	0	0	0	0	0	0	449 593	0	6 119 134
023	Virement à la section d'investissement	0	1 651 081	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 651 081
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	4 018 461	0	0	0	0	0	0	0	449 593	0	4 468 054
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Communauté d'agglomération ACCM - ACCM - Budget Principal - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	63 042 506	0	0	0	0	2 175 005	0	109 235	18 629 950	198 364	84 155 060
Recettes réelles		0	61 159 678	0	0	0	0	2 175 005	0	109 235	18 597 163	198 364	82 239 445
013	Atténuations de charges	0	260 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	260 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	774 611	0	0	0	0	0	0	0	0	0	774 611
73	Impôts et taxes	0	44 165 904	0	0	0	0	0	0	0	17 452 653	0	61 618 557
74	Dotations et participations	0	15 403 663	0	0	0	0	2 175 005	0	109 235	729 210	128 364	18 545 477
75	Autres produits de gestion courante	0	553 000	0	0	0	0	0	0	0	415 300	70 000	1 038 300
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	2 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>1 882 828</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>32 787</i>	<i>0</i>	<i>1 915 615</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>1 882 828</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>32 787</i>	<i>0</i>	<i>1 915 615</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					25 185 837,39									
1641 Emprunts en euros (total)					25 185 837,39									
101 005	BANQUE POSTALE	27/07/2015	08/09/2015	01/10/2016	2 500 000,00	F	Taux fixe à 2.11 %	2,110	2,110	EUR	A	C	O	A-1
101 007	CREDIT AGRICOLE	04/12/2018	07/12/2018	05/03/2019	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1.51 %	1,510	1,520	EUR	T	C	O	A-1
101001	SOCIETE GENERALE	16/10/2006	16/10/2006	16/10/2007	1 100 000,00	F	Taux fixe à 4.02 %	4,020	4,080	EUR	A	P	O	A-1
101002 Réam	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	12/12/2007	12/12/2007	31/03/2009	4 500 000,00	C	EONIA(Postfixé)-Floor -0.1 sur EONIA(Postfixé) + 0.1	3,980	4,110	EUR	A	C	O	A-1
101003	CAISSE D'EPARGNE	08/08/2012	25/08/2014	25/08/2015	1 085 837,39	F	Taux fixe à 4.98 %	4,980	4,980	EUR	A	P	O	A-1
101004	SFIL CAFFIL	18/07/2013	23/07/2013	01/11/2013	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.45 %	3,450	3,490	EUR	T	C	O	A-1
101006	SFIL CAFFIL	28/07/2017	07/08/2017	01/09/2018	7 000 000,00	F	Taux fixe à 1.65 %	1,650	1,650	EUR	A	C	O	A-1
101008	CREDIT AGRICOLE	04/10/2019	07/10/2019	10/01/2020	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.93 %	0,930	0,930	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					26 789,76									
11	France TELEVISIONS	21/09/2012			1 146,75			0,000	0,000				N	-
13	SARL ADDRESS	02/04/2013			450,00			0,000	0,000				N	-
14	ASTBTP	18/04/2013			1 219,59			0,000	0,000				N	-
16	Hygiène entretien	02/04/2013			252,36			0,000	0,000				N	-
22	Europcar	02/04/2013			152,42			0,000	0,000				N	-
23	Laboratoire du PA	02/04/2013			457,36			0,000	0,000				N	-
28	SARL Tissage de Luz	02/04/2013			149,30			0,000	0,000				N	-
3	la cuisine	18/02/2010			593,64			0,000	0,000				N	-
30	SOACSY	02/04/2013			1 341,66			0,000	0,000				N	-
31	Vimédia	17/04/2013			120,00			0,000	0,000				N	-
37	La Capitelle couveuse	04/11/2013			157,50			0,000	0,000				N	-

Communauté d'agglomération ACCM - ACCM - Budget Principal - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
38	Maud Lecrivain	25/03/2014			120,00			0,000	0,000				N	-
39	Arlésienne d'électricité	24/11/2014			120,00			0,000	0,000				N	-
43	Fées du bruit	11/07/2014			334,70			0,000	0,000				N	-
46	PORTAPAROLE	26/03/2015			351,80			0,000	0,000				N	-
49	CMP ARLES	04/09/2015			1 680,00			0,000	0,000				N	-
51	ADVERTISEAT	15/09/2015			349,36			0,000	0,000				N	-
54	TERRE ROUGE 13	06/10/2015			323,04			0,000	0,000				N	-
57	Terre rouge 13	20/01/2016			287,66			0,000	0,000				N	-
59	BOOKWITTY	17/03/2016			303,96			0,000	0,000				N	-
60	Provence plomberie	17/03/2016			195,00			0,000	0,000				N	-
60-1	PORTAPAROLE	05/01/2017			414,34			0,000	0,000				N	-
63	RESURGENCES	13/10/2017			276,84			0,000	0,000				N	-
64	PHARE	13/11/2017			200,00			0,000	0,000				N	-
66	GEYRAUD MULTINET	13/11/2017			248,32			0,000	0,000				N	-
67	PAROLE INDIGO	13/11/2017			226,42			0,000	0,000				N	-
69	GRAPHINE	13/11/2017			231,56			0,000	0,000				N	-
70	BOOKWITTY	13/11/2017			847,36			0,000	0,000				N	-
72	PLATEFORME OUVERTE AU PUBLIC	04/07/2018			-121,88			0,000	0,000				N	-
73	LE MAS DE LA VILLEVEILLE	14/06/2019			323,04			0,000	0,000				N	-
74	GIRAULT EMELINE	05/08/2019			180,00			0,000	0,000				N	-
75	LES TETES DE L'ART	05/08/2019			306,00			0,000	0,000				N	-
76	ARLES ASSAINISSEMENT	30/10/2019			105,08			0,000	0,000				N	-
77	L'ART RENOVATION	30/10/2019			120,00			0,000	0,000				N	-
78	JYM PRODUCTION	30/10/2019			144,22			0,000	0,000				N	-
79	ALVAPLAST France	27/11/2019			487,36			0,000	0,000				N	-
80	ELEONORE BERTRAND	27/11/2019			195,00			0,000	0,000				N	-
81	ARA	31/10/2019			12 500,00			0,000	0,000				N	-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Communauté d'agglomération ACCM - ACCM - Budget Principal - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					25 212 627,15									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		18 575 884,63					1 511 751,94	420 265,30	0,00	148 898,04
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		18 575 884,63					1 511 751,94	420 265,30	0,00	148 898,04
101 005	N	0,00	A-1	1 833 333,32	10,75	F	Taux fixe à 2.11 %	2,110	166 666,67	38 683,33	0,00	9 563,38
101 007	N	0,00	A-1	3 733 333,32	13,93	F	Taux fixe à 1.51 %	1,520	266 666,68	54 863,33	0,00	3 914,81
101001	N	0,00	A-1	187 407,31	1,79	F	Taux fixe à 4.02 %	4,080	91 821,93	7 659,34	0,00	1 590,46
101002 Réam	N	0,00	A-1	2 025 000,00	8,25	F	Taux fixe à 4.92 %	4,990	225 000,00	101 844,00	0,00	76 659,75
101003	N	0,00	A-1	746 810,68	7,65	F	Taux fixe à 4.98 %	4,980	78 263,34	37 191,17	0,00	12 913,60
101004	N	0,00	A-1	1 750 000,00	8,58	F	Taux fixe à 3.45 %	3,490	200 000,00	57 787,50	0,00	9 894,79
101006	N	0,00	A-1	6 300 000,00	17,67	F	Taux fixe à 1.65 %	1,650	350 000,00	103 950,00	0,00	34 361,25
101008	N	0,00	A-1	2 000 000,00	14,77	F	Taux fixe à 0.93 %	0,930	133 333,32	18 286,63	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
11	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
13	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
14	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
16	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
22	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Communauté d'agglomération ACCM - ACCM - Budget Principal - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
23	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
28	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
3	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
30	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
31	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
37	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
38	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
39	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
43	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
46	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
49	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
51	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
54	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
57	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
59	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
60	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
60-1	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
63	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
64	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
66	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
67	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
69	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
70	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
72	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
73	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
74	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
75	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
76	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
77	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
78	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
79	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
80	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
81	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Communauté d'agglomération ACCM - ACCM - Budget Principal - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		18 575 884,63					1 511 751,94	420 265,30	0,00	148 898,04

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	18 575 884,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 800 €	01/07/2008

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	frais d'études et d'insertion non suivies de réalisation	5	01/07/2008
L	frais de recherche et de développement	5	01/07/2008
L	réseaux d'assainissement	50	01/07/2008
L	stations d'épuration ouvrages lourds	50	01/07/2008
L	stations d'épuration ouvrages courants	30	01/07/2008
L	pompes, appareils électromécaniques, install chauffage	15	01/07/2008
L	organes de régulation	6	01/07/2008
L	batiments durables	40	01/07/2008
L	batiments légers, abris	12	01/07/2008
L	ahgements et aménagements de batimnets, install téléphones	15	01/07/2008
L	meublier de bureau	10	01/07/2008
L	matériel de bureau	5	01/07/2008
L	appareil de laboratoire, outillage	4	01/07/2008
L	matériel informatique	4	01/07/2008
L	véhicules	5	01/07/2008
L	engins de travaux publics	8	01/07/2008

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 427 366,94	I 3 427 366,94
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 511 751,94	1 511 751,94
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 511 751,94	1 511 751,94
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 915 615,00	1 915 615,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 915 615,00	1 915 615,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 427 366,94	3 525 352,09	2 894 006,91	9 846 725,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 820 921,34	III
Ressources propres externes de l'année (a)		1 701 787,00	1 701 787,00
10222	FCTVA	1 701 787,00	1 701 787,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 119 134,34	6 119 134,34
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	5 376,00	5 376,00
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	33 333,34	33 333,34
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	16 833,34	16 833,34
28041583	<i>GFP : Projet infrastructure</i>	62 975,47	62 975,47
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	75 581,76	75 581,76
2804183	<i>Autres org pub-Proj infrastruct int nat.</i>	421,60	421,60
280421	<i>Privé : Bien mobilier, matériel</i>	25 000,00	25 000,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	1 299 690,42	1 299 690,42
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	65 072,26	65 072,26
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	160 486,16	160 486,16
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	252 256,04	252 256,04
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	190 385,20	190 385,20
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	34 910,01	34 910,01
28152	<i>Installations de voirie</i>	189 146,11	189 146,11
281533	<i>Réseaux câblés</i>	191 186,34	191 186,34
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	982,23	982,23
281538	<i>Autres réseaux</i>	204,10	204,10
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	121 702,31	121 702,31
281571	<i>Matériel roulant</i>	123 255,39	123 255,39
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	9 574,71	9 574,71
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	725 778,88	725 778,88
281735	<i>Installations générales (m. à dispo)</i>	36 552,25	36 552,25
281751	<i>Réseaux de voirie (m. à dispo)</i>	162 588,29	162 588,29
281752	<i>Installations de voirie (m. à dispo)</i>	1 316,11	1 316,11
2817533	<i>Réseaux câblés (m. à dispo)</i>	3 280,71	3 280,71
2817534	<i>Réseaux d'électrification (m. à dispo)</i>	10 092,66	10 092,66
2817538	<i>Autres réseaux (m. à dispo)</i>	37 228,56	37 228,56
281757	<i>Matériel, outillage voirie (m. à dispo)</i>	28 021,38	28 021,38
281758	<i>Autres installat°, matériel (m. à dispo)</i>	3 440,91	3 440,91
281782	<i>Matériel de transport (m. à dispo)</i>	208 775,03	208 775,03
281784	<i>Mobilier (m. à dispo)</i>	752,58	752,58
281788	<i>Autres immo. corporelles (m. à dispo)</i>	6 993,85	6 993,85
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	204 273,47	204 273,47
28182	<i>Matériel de transport</i>	48 081,37	48 081,37
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	71 741,61	71 741,61
28184	<i>Mobilier</i>	23 944,67	23 944,67

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28188	Autres immo. corporelles	36 818,58	36 818,58
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 651 080,64	1 651 080,64

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	7 820 921,34	1 985 271,51	0,00	4 434 087,49	14 240 280,34

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	9 846 725,94
Ressources propres disponibles	IV	14 240 280,34
Solde	V = IV – II (6)	4 393 554,40

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	11 373 344,10
6042	achat de prestation de service	7 560,00
60611	eau et assainissement	3 000,00
60612	énergie - électricité	12 000,00
60622	Carburants	420 000,00
60632	fourniture de petits équipements	8 000,00
60636	vêtements de travail	30 000,00
611	contrats de prestations de service	9 880 374,10
6132	locations immobilières	97 000,00
6135	locations mobilières	171 350,00
61551	entretien matériel roulant	470 000,00
617	études et recherches	110 000,00
6188	autres frais divers	5 000,00
6238	divers	2 200,00
62875	Remb de frais aux communes membre GFP	80 300,00
6288	autres	63 560,00
6355	redevance versée au FNDAE	12 000,00
637	autres impôts et taxes	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 600 000,00
012	charges de personnel et frais assimilés	6 600 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 560 000,00
65548	participations aux organismes de regroupement	1 560 000,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	-405 996,00
739211	attribution de compensation	-405 996,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		19 127 348,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections	449 592,53
6811	dotations aux amortissements	449 592,53
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		449 592,53
TOTAL GENERAL		19 576 940,63

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		15 452 653,00
7331	TEOM	15 452 653,00
Dotations et participations reçues		32 787,16
777	quote part des subventions	32 787,16
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		925 100,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	415 300,00
7588	autres produits divers de gestion courante	415 300,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		16 377 753,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
042	Opérat° ordre transfert entre sections	32 787,16
777	quote part des subventions	32 787,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		32 787,16
TOTAL GENERAL		16 410 540,16

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		1 551 167,47
2138	Autres constructions	115 000,00
21571	Matériel roulant	632 580,66
21578	Installation matériel et outillage technique	26 000,00
2158	autres installation matériel et outillage	311 916,81
2188	autres immobilisations corporelles	95 000,00
2313	Constructions	370 670,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		-405 996,00
739211	attribution de compensation	-405 996,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		1 551 167,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections	32 787,16
13911	reprises subvention état	120,00
13912	reprises subventions région	623,28
13913	reprises subventions département	32 043,88
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		32 787,16
TOTAL GENERAL		1 583 954,63

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		439 475,00
1311	subv état	110 000,00
1312	subv région	244 475,00
1313	subv département	85 000,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		439 475,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	449 592,53
281571	amort matériel roulant	123 255,39
281578	amort autres matériels	8 792,40
28158	amort autre installation matériel et outillage	31 516,30
281735	amort inst générales et agencements	36 552,25
281757	amort agenc et amén mis à dispo	28 021,38
281758	amort autres installations mis à dispo	3 440,91
281782	amort matériel de transport mis à dispo	208 775,03
281788	amort autres immos corporelles mis à dispo	6 993,85
28318	amort autres bâtiments publics	2 245,02
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	0,00
Total des recettes d'ordre		449 592,53
TOTAL GENERAL		889 067,53

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					15 854 940,00	15 529 288,88										146 047,12	459 504,00	
Famille & Provence	2020	C	Construction rue Dr Schweitzer	CDC	256 870,00	256 870,00	40,00	A	V	1,860	V		0,000	-		4 866,65	4 464,80	
Société d'économie mixte du Pays d'Arles	2017	C	Logements sociaux patrimoine SEMITAR	CDC	7 702 890,00	7 702 890,00	35,00	A	V	0,720	V	Livret A	0,720	-		55 460,81	263 083,79	
Société d'économie mixte du pays d'Arles	2017	C	logements locatifs sociaux "Ferrages du cours" tarascon	CDC	1 429 110,00	1 289 269,12	19,00	A	V	0,850	V		0,000	-		11 555,63	81 771,97	
Société d'économie mixte du pays d'Arles	2017	C	Réhabilitation 1246 logements sociaux SEMPA	CDC	485 900,00	440 189,30	10,00	A	V	1,350	V		0,000	-		5 942,56	46 327,79	
Société d'économie mixte du pays d'Arles	2019	C	Renouvellement composant 2016	CREDIT COOPERATIF	410 000,00	410 000,00	10,00	A	V	0,950	V		0,000	-		4 165,49	39 277,63	
Société d'économie mixte du pays d'Arles	2019	C	Acquisition patrimoine 13 habitat Moulès Raphèle Sambuc	CDC	4 790 500,00	4 650 400,46	35,00	A	V	1,350	V		0,000	-		53 093,59	0,00	
Société d'économie mixte du pays d'Arles	2020	C	Réhabilitation tour de Grifeuille	CDC	694 046,00	694 046,00	25,00	A	V	1,350	V		0,000	-		9 369,62	23 525,27	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Société d'économie mixte du pays d'Arles	2020	C	Construction rue Dr Schweitzer	CDC	85 624,00	85 624,00	50,00	A	V		1,860	V		0,000	-		1 592,77	1 052,75
TOTAL GENERAL					15 854 940,00	15 529 288,88											146 047,12	459 504,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	79 888 957,76

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Aides à la pierre 2010	927 000,00	0,00	927 000,00	908 500,00	0,00	0,00	18 500,00
Aides à la pierre 2012	361 000,00	0,00	361 000,00	338 500,00	0,00	0,00	22 500,00
Aides à la pierre 2014	591 000,00	0,00	591 000,00	579 500,00	11 500,00	0,00	0,00
Aides à la pierre 2015	531 000,00	0,00	531 000,00	520 200,00	0,00	10 800,00	0,00
Aides à la pierre 2016	643 400,00	0,00	643 400,00	371 500,00	201 800,00	271 900,00	0,00
Aides à la pierre 2017	648 800,00	0,00	648 800,00	359 800,00	143 400,00	205 000,00	84 000,00
Aides à la pierre 2018	770 012,00	0,00	770 012,00	0,00	298 506,00	76 000,00	353 506,00
Aides à la pierre 2019	437 000,00	0,00	437 000,00	0,00	0,00	218 500,00	218 500,00
Aides à la pierre 2020	640 000,00	0,00	640 000,00	0,00	0,00	128 000,00	512 000,00
Délégation état aides à la pierre 2012	475 500,00	0,00	475 500,00	369 890,00	33 160,00	72 450,00	0,00
Délégation état aides à la pierre 2014	557 000,00	0,00	557 000,00	467 100,00	89 900,00	0,00	0,00
Délégation état aides à la pierre 2015	481 380,00	0,00	481 380,00	305 619,00	175 761,00	0,00	0,00
Délégation état aides à la pierre 2016	134 260,00	0,00	134 260,00	71 157,00	63 103,00	0,00	0,00
Délégation état aides à la pierre 2017	360 400,00	0,00	360 400,00	98 037,00	172 650,00	134 713,00	0,00
Délégation état aides à la pierre 2018	581 860,00	0,00	581 860,00	0,00	39 900,00	194 330,00	347 630,00
Délégation état aides à la pierre 2019	546 130,00	0,00	546 130,00	0,00	0,00	163 839,00	382 291,00
Délégation état aides à la pierre 2020	640 000,00	0,00	640 000,00	0,00	0,00	128 000,00	512 000,00
Désenclavement port fluvial Arles	9 287 779,17	0,00	9 287 779,17	8 847 779,17	10 000,00	430 000,00	0,00
Extension ZI Bois de Leuze (avec budgets annexes de l'eau et de l'assainissement)	4 590 480,81	0,00	4 590 480,81	4 590 480,81	0,00	0,00	0,00
Extension réseaux Gimeaux (avec budgets annexes de l'eau et de l'assainissement)	86 124,40	0,00	86 124,40	75 531,97	0,00	0,00	8 828,02
Step des Saintes-Maries de la Mer (avec budget eau et assainissement)	3 050,54	0,00	3 050,54	3 050,54	0,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Subventions OPAH 2 aux particuliers	5 671 700,00	0,00	5 671 700,00	4 253 569,00	810 000,00	555 959,00	52 712,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Suivi animation Opah RU	759 270,00	0,00	759 270,00	0,00	65 000,00	151 854,00	542 416,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		115,00	2,00	117,00	71,54	11,00	82,54
adjoint administratif	C	34,00	0,00	34,00	16,80	0,00	16,80
adjoint administratif principal 1ère classe	C	9,00	0,00	9,00	8,50	0,00	8,50
adjoint administratif principal 2ème classe	C	24,00	0,00	24,00	17,40	0,00	17,40
administrateur hors classe	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
attaché	A	15,00	0,00	15,00	9,00	0,00	9,00
attaché	A	7,00	0,00	7,00	0,00	7,00	7,00
attaché hors classe	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
attaché principal	A	5,00	1,00	6,00	3,72	0,00	3,72
directeur territorial	A	0,00	1,00	1,00	0,12	0,00	0,12
rédacteur	B	7,00	0,00	7,00	5,00	1,00	6,00
rédacteur principal 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
rédacteur principal 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		178,00	12,00	190,00	140,12	5,00	145,12
adjoint technique	C	69,00	2,00	71,00	52,24	0,00	52,24
adjoint technique principal 1 ère classe	C	31,00	0,00	31,00	28,00	0,00	28,00
adjoint technique principal 2 ème classe	C	31,00	0,00	31,00	27,00	0,00	27,00
agent de maîtrise	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
agent de maîtrise principal	C	12,00	0,00	12,00	9,00	0,00	9,00
ingénieur	A	8,00	1,00	9,00	3,12	2,00	5,12
ingénieur en chef hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ingénieur principal	A	7,00	1,00	8,00	4,92	1,00	5,92
technicien	B	5,00	4,00	9,00	3,48	1,00	4,48
technicien principal 1ère classe	B	3,00	2,00	5,00	2,24	0,00	2,24
technicien principal 2ème classe	B	3,00	2,00	5,00	2,12	1,00	3,12
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
conseiller socio-éducatif	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
animateur principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		297,00	14,00	311,00	214,66	16,00	230,66

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
adjoint administratif	C	ADM	347	0,00	3-1	CDD
administrateur hors classe	A	ADM	1021	0,00	3-3-2°	CDD
attaché	A	ADM	816	0,00	3-3-2°	CDI
attaché	A	ADM	558	0,00	3-3-2°	CDD
attaché	A	ADM	518	0,00	3-3-2°	CDD
attaché	A	ADM	642	0,00	3-3-2°	CDD
attaché	A	ADM	679	0,00	3-3-2°	CDD
conseiller socio-éducatif	A	S	441	0,00	3-3-2°	CDD
ingénieur	A	TECH	604	0,00	3-3-2°	CDD
ingénieur	A	TECH	512	0,00	3-3-2°	CDD
ingénieur principal	A	TECH	985	0,00	3-3-2°	CDD
rédacteur	B	ADM	478	0,00	3-3-2°	CDD
rédacteur principal 2ème classe	B	ADM	638	0,00	3-2	CDD
rédacteur principal 2ème classe	B	ADM	567	0,00	3-2	CDD
technicien	B	TECH	415	0,00	3-2	CDD
technicien principal 2ème classe	B	TECH	638	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
adjoint administratif	C	ADM		0,00	A emploi aidé - apprentissage	CDD
adjoint technique	C	TECH	347	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

Communauté d'agglomération ACCM - ACCM - Budget Principal - BP - 2020

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
-	ALOTRA		ASSOCIATION LOI 1901	103 000,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
-	SEMPA		SCOCIETE ECONOMIE MIXTE	23 436,21
-	SPLPA			86 500,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
PETR	02/08/2005		385 000,00
Syndicat intercommunal pour la gestion du personnel des écoles de musique alpilles et camargue	28/11/2006		1 602 489,00
Parc naturel régional de Camargue	03/03/2011		57 000,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissement	Zone Ecopole	22/11/2005	2005-124 - 22/11/2005	24130041700045	SPA	Oui
Lotissement	Zone Ferrand	01/01/2006	2006-03 - 21/02/2006	24130041700052	SPA	Oui
Lotissement	Zone Plaine de Montmajour	01/01/2006	2006-04 -	24130041700060	SPA	Oui
Lotissement	Zone du Roubian	01/01/2007	2007-03 - 22/02/2007	24130041700078	SPA	Oui
Lotissement	Zone des Papèterie Etienne	26/09/2018	2018-146 - 26/09/2018	24130041700095	SPA	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Hotel d'entreprises et d'associations	Maison des éditeurs et des industries culturelles et Village d'entreprises	29/06/2010	2012-162 - 02/10/2012	SPA

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	10,22	0,00	12 130 289,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	2,62	0,00	120 025,00	0,00
CFE	0,00	0,00	31,11	0,00	15 229 717,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			27 480 031,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .